

## QUELS SONT LE TAUX D'ENCADREMENT ET LA TAILLE DES CLASSES ?

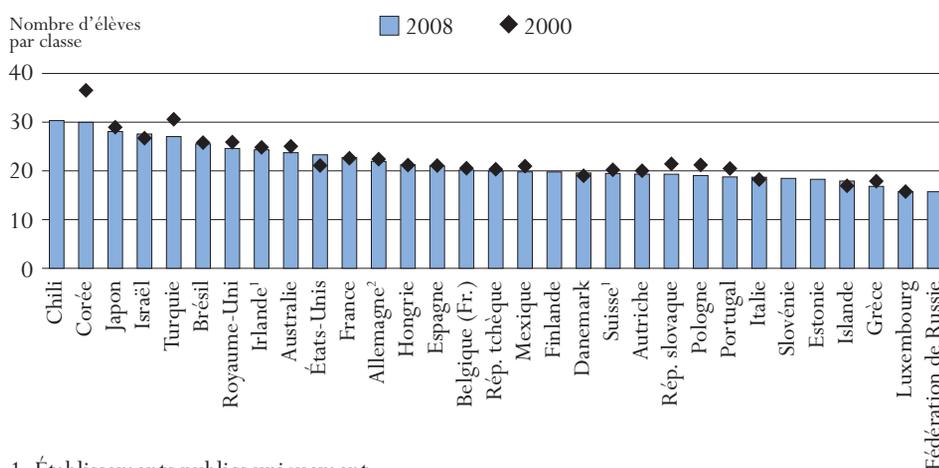
Cet indicateur analyse la taille des classes, c'est-à-dire le nombre d'élèves par classe, dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, ainsi que le taux d'encadrement, soit le nombre d'élèves ou d'étudiants par enseignant, à tous les niveaux d'enseignement et par type d'établissement. La taille des classes et les taux d'encadrement sont au cœur des débats sur l'éducation, car ils se conjuguent à d'autres facteurs, dont le temps total d'instruction (voir l'indicateur D1), le temps de travail moyen des enseignants (voir l'indicateur D4) et la répartition de leur temps de travail entre l'enseignement proprement dit et d'autres tâches, pour déterminer le volume du corps enseignant dans les différents pays. La taille des classes et le taux d'encadrement ont aussi, avec le salaire des enseignants (voir l'indicateur D3) et la pyramide des âges du corps enseignant (voir l'indicateur D7 en ligne), un impact considérable sur le niveau des dépenses de fonctionnement au titre de l'éducation (voir l'indicateur B6).

### INDICATEUR D2

#### Points clés

#### Graphique D2.1. Taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire (2000, 2008)

Dans l'enseignement primaire, on compte en moyenne quelque 22 élèves par classe. Toutefois, la taille moyenne des classes varie selon les pays : les élèves sont au moins 30 par classe au Chili et en Corée, mais presque moitié moins au Luxembourg et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie. Entre 2000 et 2008, la taille moyenne des classes a légèrement diminué dans les pays, et les écarts entre les pays de l'OCDE se sont amoindris. Le nombre d'élèves par classe a diminué dans deux tiers des pays dont les données de 2000 et de 2008 sont comparables, en particulier dans ceux où il était relativement élevé en 2000 (comme en Corée et en Turquie), mais il a augmenté dans des pays où il était relativement faible (en Islande notamment).



1. Établissements publics uniquement.

2. Années de référence : 2001 et 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire en 2008.

Source : OCDE. Données de 2008 : tableau D2.1. Données de 2000 : tableau D2.4 disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eqq2010](http://www.oecd.org/edu/eqq2010)).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932317008>

## Autres faits marquants

- Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la moyenne est de 24 élèves par classe, mais la taille des classes varie fortement selon les pays : les élèves sont au moins 30 par classe au Chili, en Corée et au Japon et, dans les pays partenaires, en Israël, alors qu'ils ne sont pas plus de 20 par classe au Danemark, en Finlande, en Islande, au Luxembourg et en Suisse (établissements publics) et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie.
- Les effectifs des classes augmentent en moyenne de plus de deux élèves entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, le taux d'encadrement tend à augmenter aux niveaux supérieurs d'enseignement sous l'effet de l'allongement du temps annuel d'instruction, même si cette tendance n'est pas uniforme dans tous les pays.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les taux d'encadrement des établissements privés sont plus élevés que ceux des établissements publics dans l'enseignement secondaire. L'exemple le plus frappant est celui du Mexique où, dans l'enseignement secondaire, les établissements publics comptent environ 14 élèves de plus par enseignant que les établissements privés. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, on compte moins d'un élève de plus par classe dans les établissements publics que dans les établissements privés, en moyenne dans les pays de l'OCDE.

## Contexte

### Taille des classes, qualité de l'enseignement et systèmes d'éducation

Au cœur des débats dans de nombreux pays de l'OCDE, la taille des classes est un aspect important de la politique de l'éducation. Il est courant de considérer que des effectifs moins nombreux par classe permettent aux enseignants de se concentrer davantage sur les besoins de chacun de leurs élèves et de passer moins de temps à gérer les perturbations pendant les cours. De plus, le fait que les élèves soient moins nombreux par classe peut aussi influencer les parents lorsqu'ils choisissent un établissement pour leur enfant. À cet égard, la taille des classes peut être considérée comme un indicateur de la qualité du système d'éducation.

Pourtant, les effets de la variation de la taille des classes sur la performance des élèves ne sont pas étayés par des éléments probants. Les recherches menées dans ce domaine controversé n'ont pas permis de tirer des conclusions cohérentes, même s'il apparaît que les classes moins denses pourraient avoir un impact sur des groupes spécifiques d'élèves, notamment les élèves défavorisés (voir par exemple Krueger, 2002).

Les résultats discordants à propos de l'impact de la taille des classes s'expliquent aussi par le fait que les effectifs des classes ne varient pas suffisamment pour en évaluer les effets réels sur la performance des élèves. Par ailleurs, le fait de regrouper les élèves plus faibles en classes plus petites pour leur accorder davantage d'attention peut donner lieu à des gains de performance inférieurs à ceux que l'on pourrait espérer dans des classes moins peuplées. Enfin, la relation entre la taille des classes et la performance est souvent non linéaire, ce qui complique l'évaluation des effets.

Les interactions entre élèves et enseignants sont influencées par un large éventail de facteurs et la taille des classes n'en est qu'un parmi d'autres. Ces interactions dépendent par exemple du nombre de classes ou d'élèves dont les enseignants sont responsables, des matières enseignées, de la répartition du temps de travail des enseignants entre l'enseignement proprement dit et d'autres tâches, du mode de regroupement des élèves par classe, des méthodes pédagogiques utilisées et de la pratique du co-enseignement (*team teaching*).

Le taux d'encadrement, soit le nombre d'élèves ou d'étudiants par enseignant, est également un indicateur important des moyens mobilisés au service de l'éducation. Des arbitrages s'imposent parfois entre l'augmentation du taux d'encadrement (moins d'élèves/étudiants par enseignant) et la revalorisation du salaire des enseignants, l'accroissement des activités de formation continue et de développement professionnel, l'augmentation des investissements dans le matériel pédagogique ou encore le recours plus généralisé à des auxiliaires d'éducation et autres paraprofessionnels dont les salaires sont souvent beaucoup moins élevés que ceux des enseignants qualifiés. En outre, la scolarisation dans des classes normales d'un plus grand nombre d'élèves ayant des besoins d'éducation spécifiques requiert davantage de moyens, tant en termes de personnel spécialisé que de services d'assistance, ce qui peut réduire les ressources disponibles pour accroître le taux d'encadrement.

Le taux d'encadrement est calculé comme suit : les effectifs d'élèves/étudiants en équivalents temps plein d'un niveau d'enseignement sont divisés par le nombre d'enseignants, également en équivalents temps plein, au même niveau d'enseignement et dans le même type d'établissement. Il convient de souligner que le taux d'encadrement ne tient pas compte du rapport entre le temps d'instruction des élèves et le temps de travail quotidien des enseignants, ni de la part de ce temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit. En conséquence, il ne peut pas être interprété en termes de taille des classes (voir l'encadré D2.1).

## Observations et explications

### Taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire

Dans l'enseignement primaire, on compte en moyenne quelque 22 élèves par classe. Toutefois, la taille moyenne des classes varie grandement selon les pays : les élèves sont au moins 30 par classe au Chili et en Corée, mais moins de 20 par classe en Autriche, au Danemark, en Finlande, en Grèce, en Islande, en Italie, au Luxembourg, au Mexique, en Pologne, au Portugal, en République slovaque, en République tchèque et en Suisse (établissements publics) et, dans les pays partenaires, en Estonie, en Fédération de Russie et en Slovaquie. Dans la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire, la moyenne est de 24 élèves par classe dans les pays de l'OCDE. La taille moyenne des classes varie considérablement selon les pays : les élèves sont plus de 35 par classe en Corée, mais pas plus de 20 par classe au Danemark, en Islande, au Luxembourg et en Suisse (établissements publics) et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie (voir le tableau D2.1). Les élèves sont entre 22 et 25 par classe dans un tiers des pays de l'OCDE.

#### Encadré D2.1. Relation entre la taille des classes et le taux d'encadrement

Les effectifs des classes dépendent de plusieurs éléments : le taux d'encadrement, le nombre de classes ou d'élèves/étudiants dont les enseignants sont responsables, le rapport entre le temps d'instruction des élèves/étudiants et le temps de travail quotidien des enseignants, la proportion du temps de travail des enseignants consacrée à l'enseignement proprement dit, les critères de constitution des classes et la pratique du co-enseignement (*team teaching*).

À titre d'exemple, le taux d'encadrement d'un établissement comptant 48 élèves et 8 enseignants en équivalents temps plein correspond à 6 élèves par enseignant. Si le temps de travail des enseignants est de 35 heures par semaine, dont 10 heures de cours, et que le temps d'instruction des élèves est de 40 heures par semaine, la taille moyenne des classes peut être estimée comme suit dans cet établissement, quel que soit le mode de regroupement par classe qui y est appliqué :

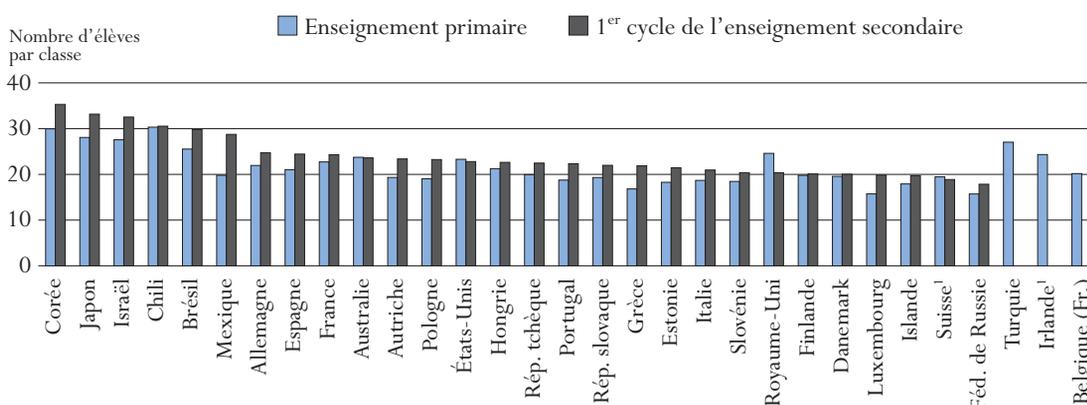
Estimation de la taille de la classe = 6 élèves par enseignant \* (40 heures d'instruction / 10 heures d'enseignement par enseignant) = 24 élèves.

En utilisant une approche différente, la taille des classes indiquée dans le tableau D2.1 est calculée à partir du nombre d'élèves suivant un cours commun, sur la base du nombre le plus élevé de cours communs (il s'agit généralement des matières obligatoires), mais abstraction faite des cours donnés en sous-groupe. Par conséquent, les estimations de la taille des classes sont donc proches des tailles moyennes de classe indiquées dans le tableau D2.1 dans les cas où les cours donnés à des sous-groupes d'élèves sont moins fréquents (notamment dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire).

Ces définitions expliquent pourquoi des taux d'encadrement similaires peuvent se traduire par des tailles de classe différentes dans certains pays. Par exemple, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la taille moyenne des classes est similaire en Espagne (24.4 élèves par classe) et en France (24.3 élèves par classe) (voir le tableau D2.1), mais les taux d'encadrement y sont sensiblement différents : 10.3 élèves par enseignant en Espagne, contre 14.6 élèves par enseignant en France (voir le tableau D2.2). Cet écart s'explique vraisemblablement par le fait que les enseignants doivent donner davantage d'heures de cours en Espagne (713 heures) qu'en France (644 heures) (voir le tableau D4.1) et que le temps d'instruction des élèves est moins important en Espagne qu'en France (voir le tableau D1.1).

En moyenne, les effectifs des classes augmentent de plus de deux élèves entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. En Autriche, en Corée, en Grèce, au Japon, au Luxembourg, au Mexique et en Pologne et, dans les pays partenaires, au Brésil et en Israël, on compte en moyenne plus de quatre élèves de plus par classe dans le premier cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire. En revanche, au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, aux États-Unis, les effectifs des classes diminuent légèrement entre ces deux niveaux d'enseignement (voir le graphique D2.2). L'indicateur de la taille des classes n'est calculé que dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, car il serait difficile de définir et de comparer les tailles de classe à des niveaux supérieurs d'enseignement où les élèves/étudiants assistent à des cours différents, selon les matières.

**Graphique D2.2. Taille moyenne des classes dans les établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2008)**



1. Établissements publics uniquement.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE, Tableau D2.1. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eqq2010](http://www.oecd.org/edu/eqq2010)).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932317008>

Entre 2000 et 2008, la taille moyenne des classes n'a guère varié dans l'enseignement primaire (21.6 élèves en 2008, contre 22.0 en 2000), même si des réformes de la taille des classes ont été mises en œuvre ces dernières années dans certains pays (voir le tableau B7.4). Il ressort toutefois de l'analyse des pays dont les données sont comparables que le nombre d'élèves par classe a diminué dans les pays où il était relativement élevé en 2000 (en Corée et en Turquie, par exemple) et a augmenté (ou est resté constant) dans les pays où il était le moins élevé au début de la période de référence (en Islande, en Italie et au Luxembourg). Dans l'enseignement secondaire, l'évolution de la taille des classes a suivi la même tendance entre 2000 et 2008, ce qui a réduit les écarts entre les pays (voir le tableau D2.1 et le tableau D2.4 disponible en ligne).

### Taux d'encadrement

Dans l'enseignement primaire, on compte, en équivalents temps plein, 24 élèves au moins par enseignant au Chili, en Corée, au Mexique et en Turquie et, dans les pays partenaires, au Brésil, mais moins de 11 élèves par enseignant en Hongrie, en Italie, en Norvège et en Pologne. À ce niveau d'enseignement, le taux d'encadrement est de 16 élèves par enseignant en moyenne dans les pays de l'OCDE (voir le graphique D2.3).

**Graphique D2.3. Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2008)**



La liste des pays repris dans ce graphique et de leurs abréviations figure dans le Guide du lecteur. Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'élèves par enseignant dans l'enseignement primaire. Source : OCDE. Tableau D2.2. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932317008>

Les taux d'encadrement varient également entre les pays dans l'enseignement secondaire. En équivalents temps plein, on compte 30 élèves par enseignant au Mexique, mais moins de 11 élèves par enseignant en Autriche, en Belgique, en Espagne, en Islande, en Italie, au Luxembourg, en Norvège et au Portugal et, dans les pays partenaires, en Fédération de Russie. Dans l'enseignement secondaire, le taux d'encadrement moyen dans les pays de l'OCDE est de 14 élèves par enseignant. Le taux d'encadrement est proche de cette moyenne dans 11 pays parmi les 29 pays de l'OCDE et les 5 pays partenaires, à savoir en Allemagne (15), aux États-Unis (15), en Finlande (14), en Irlande (13), au Japon (13), en Nouvelle-Zélande (15), en Pologne (13), en République slovaque (15), au Royaume-Uni (13) et en Suède (13) et, dans les pays partenaires, en Estonie (14) (voir le tableau D2.2).

Comme le montre la différence observée entre les taux moyens d'encadrement dans l'enseignement primaire et secondaire, le nombre d'élèves par enseignant (en équivalents temps plein) diminue avec l'élévation du niveau d'enseignement. Malgré un accroissement des effectifs des classes entre l'enseignement primaire et secondaire, le taux d'encadrement augmente entre ces deux niveaux d'enseignement dans tous les pays membres de l'OCDE, sauf huit, à savoir en Australie, au Chili, aux États-Unis, en Hongrie, en Italie, au Mexique, en Pologne et au Royaume-Uni.

L'augmentation du taux d'encadrement entre l'enseignement primaire et secondaire peut être imputée à la variation du temps annuel d'instruction, qui tend à s'allonger avec l'élévation du niveau d'enseignement. Elle peut également s'expliquer par des décalages entre l'évolution démographique et l'adaptation de l'offre d'enseignants, et par des différences dans le nombre d'heures de cours attribuées aux enseignants selon les niveaux d'enseignement (le nombre d'heures de cours tend à diminuer avec l'élévation du niveau d'enseignement, tandis que la spécialisation par matière s'accroît). Même si cette tendance est généralisée, il est difficile de justifier par des raisons pédagogiques probantes le bien-fondé d'une augmentation des taux d'encadrement aux niveaux d'enseignement plus élevés (voir le tableau D2.2).

Le tableau D2.2 présente les taux d'encadrement de l'accueil préprimaire. Au niveau préprimaire, les taux d'encadrement sont aussi calculés par rapport au nombre de membres du personnel de contact (enseignants et auxiliaires d'éducation). Le recours aux auxiliaires d'éducation est généralisé à ce niveau dans certains pays. Dix pays membres et deux pays partenaires de l'OCDE font ainsi état d'effectifs moins nombreux par membre du personnel de contact (voir la colonne 1 du tableau D2.2) que par enseignant. L'écart entre ces deux taux d'encadrement est faible au Japon, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède. En revanche, l'Allemagne, l'Autriche, le Chili, les États-Unis et l'Irlande et, dans les pays partenaires, le Brésil et Israël comptent davantage d'auxiliaires d'éducation. Les taux d'encadrement calculés en fonction du personnel de contact y sont donc nettement plus élevés que ceux calculés sur la base des seuls enseignants, en particulier en Irlande et, dans les pays partenaires, en Israël.

Dans l'enseignement tertiaire, on compte au moins 25 étudiants par enseignant au Chili et en Turquie, mais moins de 11 étudiants par enseignant en Islande, au Japon, en Norvège et en Suède (voir le tableau D2.2). Toutefois, la prudence est de rigueur lors de l'interprétation de ces chiffres relatifs à l'enseignement tertiaire, car il est difficile de calculer des taux d'encadrement en équivalents temps plein qui soient comparables à ce niveau d'enseignement.

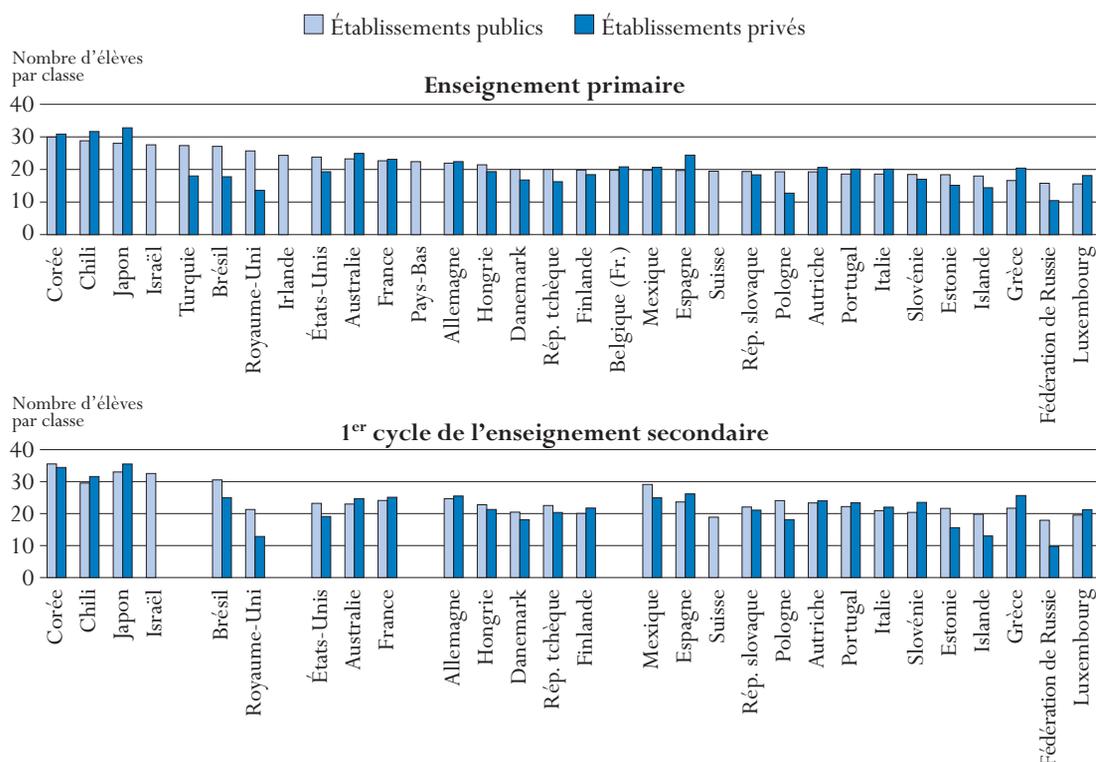
Dans 9 des 14 pays membres ou partenaires de l'OCDE dont les données sont comparables, le taux d'encadrement est plus élevé dans l'enseignement tertiaire de type B, qui a une vocation plus professionnelle, que dans l'enseignement tertiaire de type A et les programmes de recherche de haut niveau (voir le tableau D2.2). Le Chili et la Turquie sont les seuls pays où le taux d'encadrement est sensiblement moins élevé dans l'enseignement tertiaire de type B.

### Taux d'encadrement dans les établissements publics et privés

Le tableau D2.3 porte sur l'enseignement secondaire. Il compare le taux d'encadrement, exprimé en nombre d'élèves par enseignant, entre les établissements publics et privés.

En moyenne, dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE dont les données sont disponibles, les taux d'encadrement sont un peu plus élevés dans les établissements privés, à la fois dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire : on compte moins de un élève de plus par enseignant dans les établissements publics que dans les établissements privés, premier et deuxième cycle de l'enseignement secondaire confondus. Les écarts les plus importants à cet égard s'observent au Mexique et au Royaume-Uni et, dans les pays partenaires, au Brésil où, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les établissements publics comptent au moins neuf élèves de plus par enseignant que les établissements privés. La différence est encore plus marquée dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire au Mexique.

**Graphique D2.4. Taille moyenne des classes dans les établissements publics et privés, selon le niveau d'enseignement (2008)**



Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans les établissements publics d'enseignement primaire. Source : OCDE. Tableau D2.1. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932317008>

À l'inverse, les taux d'encadrement sont plus élevés dans les établissements publics que dans les établissements privés dans certains pays. C'est en Espagne, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, que cette tendance est la plus marquée : les élèves sont 16 environ par enseignant dans les établissements privés, mais 9 seulement dans les établissements publics.

Parmi les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, la taille moyenne des classes ne varie pas de plus de un élève entre les établissements publics et privés dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir le graphique D2.4 et le tableau D2.1). Toutefois, des différences marquées s'observent entre les pays. Dans l'enseignement primaire par exemple, la taille moyenne des classes est nettement supérieure dans les établissements publics que dans les établissements privés (au moins quatre élèves de plus par classe) aux États-Unis, en Pologne, au Royaume-Uni et en Turquie et, dans les pays partenaires, au Brésil et en Fédération de Russie.

Dans tous ces pays, sauf aux États-Unis et, dans les pays partenaires, au Brésil, la part du secteur privé est toutefois relativement faible (elle représente au plus 5 % des effectifs de l'enseignement primaire). À l'inverse, la taille des classes est plus importante dans les établissements privés que dans les établissements publics (au moins quatre élèves de plus par classe) en Espagne et au Japon.

La comparaison de la taille des classes entre les établissements publics et privés révèle des tendances nuancées dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, où la part du secteur privé est plus importante. À ce niveau d'enseignement, la taille moyenne des classes est plus élevée dans les établissements privés que dans les établissements publics dans 12 pays membres et 1 pays partenaire de l'OCDE, mais les écarts sont généralement moins prononcés que dans l'enseignement primaire.

Les pays soutiennent le secteur public et le secteur privé de l'éducation, et mettent des moyens à leur disposition pour diverses raisons. Nombreux sont les pays animés par la volonté d'élargir l'éventail de possibilités offertes aux élèves/étudiants et à leurs parents. Comme la taille des classes est au cœur des débats sur l'éducation dans de nombreux pays, les différences de taille de classe entre les établissements publics et privés peuvent expliquer les différences d'effectifs. Il est intéressant de constater que dans des pays membres ou partenaires de l'OCDE où la part du secteur privé est substantielle dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, en l'occurrence en Australie, en Belgique (Communauté française), au Chili, en Corée (uniquement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire), en France et au Luxembourg (voir le tableau C1.5), la taille moyenne des classes ne varie que dans une faible mesure entre établissements publics et privés. Lorsque les écarts sont importants, les élèves tendent à être plus nombreux par classe dans les établissements privés que dans les établissements publics. Ce constat montre que dans les pays où de nombreux parents choisissent d'inscrire leur enfant dans un établissement privé, la taille des classes n'est généralement pas un facteur déterminant à leurs yeux.

### Définitions et méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2007-08 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2009 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, [www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

La taille des classes est calculée comme suit : les effectifs d'élèves sont divisés par le nombre de classes. Les programmes d'enseignement spécial sont exclus afin de garantir la comparabilité internationale des données. Cet indicateur comprend uniquement les programmes normaux de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire, et exclut les sous-groupes d'élèves constitués en dehors des classes normales.

Le taux d'encadrement (qui est fonction du nombre d'élèves/étudiants par enseignant) est calculé comme suit : les effectifs d'élèves/étudiants d'un niveau d'enseignement donné, exprimés en équivalents temps plein, sont divisés par le nombre d'enseignants, également en équivalents temps plein, de ce niveau dans le même type d'établissement d'enseignement.

Le taux d'encadrement par type d'établissement est calculé sur la base des effectifs d'élèves/étudiants et d'enseignants dans les établissements publics et privés (établissements privés subventionnés par l'État et indépendants). Dans certains pays, les effectifs des établissements privés sont relativement faibles (voir le tableau C1.5).

Le personnel enseignant (personnel de contact) comprend les deux catégories suivantes :

- Le corps enseignant, soit le personnel qualifié impliqué directement dans l'instruction des élèves/étudiants. Il englobe les enseignants, les enseignants dispensant un enseignement spécialisé et ceux qui prennent en charge des élèves/étudiants constituant une classe entière dans une salle de classe ou des élèves/étudiants réunis en petits groupes dans une salle spécialisée, ou qui donnent des cours particuliers dans une salle de classe ou un autre local. Le corps enseignant comprend également les chefs de département qui ont une charge de cours, mais exclut le personnel non qualifié qui assiste les enseignants lors des cours aux élèves/étudiants, comme les auxiliaires d'éducation ou le personnel paraprofessionnel.
- La catégorie des auxiliaires d'éducation, des assistants et des chargés de cours et de recherche inclut le personnel non professionnel ou les élèves/étudiants qui aident les enseignants à dispenser des cours.

Le personnel non enseignant comprend quatre catégories :

- Les professionnels spécialisés dans le soutien aux élèves/étudiants, qui ont pour mission d'aider les élèves/étudiants dans leurs études. Il s'agit bien souvent d'enseignants qualifiés qui exercent d'autres fonctions dans le système d'éducation. Cette catégorie comprend également tous les personnels du système d'éducation spécialisés dans l'action sociale et les services de santé spécifiques aux élèves/étudiants. À titre d'exemple, citons les conseillers d'orientation, les bibliothécaires, les médecins, les dentistes, les infirmiers, les psychiatres et les psychologues, ainsi que d'autres professionnels exerçant des fonctions similaires.
- Le personnel de direction des établissements et des niveaux supérieurs du système de l'éducation englobe les professionnels responsables de la gestion et de l'administration des établissements ainsi que ceux chargés du contrôle de la qualité et de l'encadrement aux niveaux supérieurs du système d'éducation. Cette catégorie comprend les chefs d'établissements et leurs adjoints, les directeurs et leurs adjoints, les préfets, proviseurs et recteurs et leurs adjoints, ainsi que d'autres professionnels exerçant des fonctions similaires.
- Le personnel administratif des établissements et des niveaux supérieurs du système de l'éducation englobe toutes les catégories de professionnels qui contribuent à l'administration et à la gestion des établissements et des niveaux supérieurs du système de l'éducation.

À titre d'exemple, citons les réceptionnistes, les secrétaires, les dactylos et les rédacteurs, les comptables, les employés de bureau, les analystes, les programmeurs et les administrateurs de réseaux informatiques, ainsi que d'autres professionnels exerçant des fonctions similaires.

- Le personnel de maintenance et d'exploitation englobe les professionnels chargés de l'entretien et du fonctionnement des établissements, des transports scolaires, de la sécurité des établissements et de la cantine. À titre d'exemple, citons les maçons, les menuisiers, les électriciens, les réparateurs, les peintres et les tapissiers, les plâtriers, les plombiers et les mécaniciens automobiles. Cette catégorie de personnel inclut également les chauffeurs de cars scolaires et d'autres véhicules, les ouvriers du bâtiment, les jardiniers, les surveillants de cars scolaires, les agents de sécurité aux abords des établissements, les cuisiniers, les concierges, les employés de cantine, ainsi que d'autres professionnels exerçant des fonctions similaires.

### Autres références

Krueger, A.B. (2002), « Economic Considerations and Class Size », *National Bureau of Economic Research Working Paper*: 8875.

Pour plus d'informations sur la pyramide des âges du corps enseignant et sa répartition entre les sexes, il convient de consulter l'indicateur D7 en ligne.

(**StatLink**  <http://dx.doi.org/10.1787/888932317103>).

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays à propos de cet indicateur figurent à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

**StatLink**  <http://dx.doi.org/10.1787/888932317008>

- **Tableau D2.4. Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2000)**

Tableau D2.1.  
Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2008)  
Calculs fondés sur le nombre d'élèves et le nombre de classes

	Enseignement primaire					Premier cycle de l'enseignement secondaire (filière générale)					
	Établissements publics	Établissements privés			Total : établissements publics et privés confondus	Établissements publics	Établissements privés			Total : établissements publics et privés confondus	
		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants			Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)		
Pays membres de l'OCDE	Australie	23.2	24.9	24.9	a	23.7	23.0	24.7	24.7	a	23.6
	Autriche	19.3	20.6	x(2)	x(2)	19.3	23.3	24.0	x(7)	x(7)	23.4
	Belgique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Belgique (Fr.)	19.7	20.8	20.8	a	20.2	m	m	m	a	m
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	28.8	31.6	33.3	23.8	30.3	29.5	31.6	33.0	24.6	30.5
	Rép. tchèque	20.0	16.2	16.2	a	19.9	22.5	20.3	20.3	a	22.5
	Danemark	20.0	16.8	16.8	a	19.6	20.4	18.1	18.1	a	20.0
	Finlande	19.8	18.4	18.4	a	19.8	20.0	21.7	21.7	a	20.1
	France	22.7	23.1	x(2)	x(2)	22.7	24.1	25.1	25.3	13.3	24.3
	Allemagne	21.9	22.4	22.4	x(3)	21.9	24.7	25.5	25.5	x(8)	24.7
	Grèce	16.6	20.4	a	20.4	16.8	21.7	25.6	a	25.6	21.9
	Hongrie	21.4	19.3	19.3	a	21.2	22.8	21.3	21.3	a	22.6
	Islande	18.0	14.4	14.4	n	17.9	19.8	13.0	13.0	n	19.7
	Irlande	24.3	m	a	m	m	m	m	a	m	m
	Italie	18.6	20.1	a	20.1	18.7	20.9	22.0	a	22.0	21.0
	Japon	28.0	32.8	a	32.8	28.1	33.0	35.5	a	35.5	33.2
	Corée	29.9	30.9	a	30.9	30.0	35.5	34.4	34.4	a	35.3
	Luxembourg	15.6	18.1	20.1	18.0	15.7	19.5	21.2	20.9	21.6	19.8
	Mexique	19.7	20.7	a	20.7	19.8	29.1	24.9	a	24.9	28.7
	Pays-Bas <sup>1</sup>	22.4	m	a	m	m	m	m	a	m	m
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Pologne	19.3	12.7	14.4	12.1	19.0	24.0	18.1	25.1	16.3	23.2
	Portugal	18.6	20.1	24.3	19.1	18.8	22.2	23.4	23.6	23.0	22.3
	Rép. slovaque	19.4	18.3	18.3	n	19.3	22.0	21.1	21.1	n	22.0
	Espagne	19.7	24.4	24.3	24.8	21.0	23.6	26.2	26.3	24.9	24.4
	Suède	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Suisse	19.5	m	m	m	m	18.9	m	m	m	m	
Turquie	27.3	18.0	a	18.0	27.0	a	a	a	a	a	
Royaume-Uni	25.7	13.6	25.7	13.5	24.6	21.3	12.8	21.3	11.2	20.4	
États-Unis	23.8	19.3	a	19.3	23.3	23.2	19.1	a	19.1	22.8	
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>21.6</i>	<i>20.8</i>	<i>20.9</i>	<i>21.0</i>	<i>21.6</i>	<i>23.7</i>	<i>23.2</i>	<i>23.5</i>	<i>21.8</i>	<i>23.9</i>	
<i>Moyenne de l'UE19</i>	<i>20.3</i>	<i>19.1</i>	<i>20.1</i>	<i>18.3</i>	<i>19.9</i>	<i>22.2</i>	<i>21.8</i>	<i>22.5</i>	<i>19.7</i>	<i>22.2</i>	
Pays partenaires	Brésil	27.1	17.8	a	17.8	25.5	30.5	25.0	a	25.0	29.8
	Chine	36.6	41.8	x(2)	x(2)	36.8	55.5	51.6	x(7)	x(7)	55.2
	Estonie	18.4	15.1	a	15.1	18.3	21.6	15.6	a	15.6	21.4
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	27.4	22.8	a	22.8	26.6	37.7	33.1	a	33.1	35.9
	Israël	27.6	a	a	a	27.6	32.5	a	a	a	32.5
	Fédération de Russie	15.8	10.4	a	10.4	15.7	17.9	9.8	a	9.8	17.8
Slovénie	18.5	17.0	17.0	n	18.5	20.4	23.5	23.5	n	20.4	

1. Année de référence : 2006

Source : OCDE. Données relatives à l'Inde et à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Annuaire statistique 2008 de l'éducation de la Chine*. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932317008>

Tableau D2.2.

**Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement (2008)**

Par niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

	Préprimaire		Primaire	Secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		
	Nombre d'élèves par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires)	Nombre d'élèves par enseignant		Premier cycle	Deuxième cycle	Ensemble du secondaire		Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire
<b>Pays membres de l'OCDE</b>										
Australie <sup>1, 2</sup>	m	m	15.8	x(6)	x(6)	12.0	m	m	15.2	m
Autriche	12.0	16.3	12.9	9.9	10.5	10.2	10.6	x(10)	x(10)	14.6
Belgique <sup>3</sup>	15.9	15.9	12.6	8.1	10.8	9.9	x(5)	x(10)	x(10)	19.0
Canada <sup>2</sup>	m	x(6)	x(6)	x(6)	x(6)	16.3	m	m	m	m
Chili	11.9	13.7	24.1	24.1	25.2	24.8	a	74.2	21.6	30.0
Rép. tchèque	13.5	13.7	18.1	11.8	12.2	12.0	18.2	16.2	19.4	19.1
Danemark	m	6.2	x(4)	10.1	m	m	m	m	m	m
Finlande	m	11.4	14.4	10.6	15.9	13.6	x(5)	n	15.8	15.8
France <sup>3</sup>	19.0	19.0	19.9	14.6	9.4	11.9	x(8)	16.7	16.1	16.2
Allemagne	10.7	13.8	18.0	15.0	14.0	14.7	14.8	12.0	11.5	11.5
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	m	10.9	10.6	10.9	12.3	11.6	13.1	19.5	17.0	17.1
Islande	7.2	7.2	x(4)	10.0	10.6	10.2	x(5, 10)	x(10)	x(10)	10.1
Irlande <sup>2</sup>	4.7	10.3	17.8	x(6)	x(6)	12.8	x(6)	x(10)	x(10)	15.9
Italie <sup>2</sup>	11.2	11.2	10.6	9.7	11.8	10.8	m	7.5	19.7	19.5
Japon	15.8	16.5	18.8	14.7	12.3	13.4	x(5, 10)	7.5	11.8	10.4
Corée	17.9	17.9	24.1	20.2	16.5	18.2	a	m	m	m
Luxembourg <sup>2</sup>	m	12.2	12.1	x(6)	x(6)	9.1	m	m	m	m
Mexique	27.1	27.1	28.0	33.9	25.8	30.7	a	13.3	14.5	14.4
Pays-Bas <sup>2</sup>	m	x(3)	15.8	x(6)	x(6)	15.8	x(6)	n	14.9	14.9
Nouvelle-Zélande	9.6	9.6	17.1	16.2	12.8	14.5	17.1	17.3	17.9	17.8
Norvège <sup>2</sup>	m	m	10.8	10.1	9.9	10.0	x(5)	x(10)	x(10)	9.3
Pologne	m	18.8	10.5	12.9	12.2	12.5	14.1	11.5	16.8	16.7
Portugal	m	14.7	11.3	8.1	7.3	7.7	x(5, 10)	x(10)	x(10)	13.8
Rép. slovaque	13.2	13.3	18.6	14.5	15.1	14.8	9.3	10.5	15.5	15.4
Espagne	m	13.1	13.1	10.3	8.7	9.8	a	8.8	11.6	11.1
Suède	6.1	6.1	12.2	11.4	14.7	13.1	12.5	x(10)	x(10)	8.5
Suisse <sup>1, 2</sup>	m	16.6	15.4	12.1	10.4	11.7	m	m	m	m
Turquie	m	27.1	24.4	a	17.0	17.0	a	80.8	20.0	25.7
Royaume-Uni	16.8	17.9	20.2	15.0	12.4	13.4	x(5)	x(10)	x(10)	16.9
États-Unis	11.0	13.4	14.3	14.8	15.6	15.1	14.7	x(10)	x(10)	15.0
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>13.1</i>	<i>14.4</i>	<i>16.4</i>	<i>13.7</i>	<i>13.5</i>	<i>13.7</i>	<i>13.8</i>	<i>19.7</i>	<i>16.2</i>	<i>15.8</i>
<i>Moyenne de l'UE19</i>	<i>12.3</i>	<i>13.2</i>	<i>14.6</i>	<i>11.5</i>	<i>12.0</i>	<i>12.0</i>	<i>13.2</i>	<i>12.8</i>	<i>15.8</i>	<i>15.4</i>
<b>Pays partenaires</b>										
Brésil	14.0	18.8	24.5	21.2	18.4	20.0	a	x(10)	x(10)	15.9
Chine	m	22.4	17.9	16.0	17.5	16.7	m	10.1	m	m
Estonie	m	m	16.4	16.0	12.4	13.8	x(5)	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	14.9	21.4	15.4	18.1	16.4	a	x(10)	x(10)	17.6
Israël <sup>2</sup>	11.1	21.9	16.3	12.2	10.9	11.4	m	m	m	m
Fédération de Russie <sup>2, 4</sup>	m	m	17.3	x(6)	x(6)	8.7	x(6)	10.2	13.5	12.6
Slovénie	9.4	9.4	15.8	8.9	13.7	11.3	x(5)	x(10)	x(10)	20.8

1. Seule la filière générale est comprise dans le deuxième cycle du secondaire.

2. Établissements publics uniquement (en Australie, tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau uniquement ; en Irlande, aux niveaux préprimaire et secondaire uniquement ; en Italie, du préprimaire au secondaire ; en Israël, au niveau préprimaire uniquement ; en Fédération de Russie, au niveau primaire uniquement).

3. À l'exclusion des établissements privés indépendants.

4. À l'exclusion du personnel à temps partiel des établissements publics du premier cycle du secondaire et de la filière générale du deuxième cycle du secondaire.

 Source : OCDE. Données relatives à l'Inde et à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Annuaire statistique 2008 de l'éducation de la Chine*. Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932317008>

Tableau D2.3.  
**Nombre d'élèves par enseignant, selon le type d'établissement (2008)**  
*Par niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein*

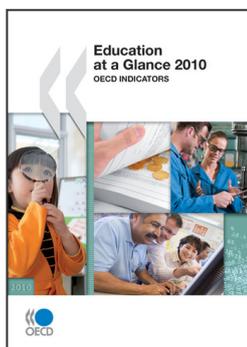
	Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du secondaire				Ensemble du secondaire				
	Public	Privé			Public	Privé			Public	Privé			
		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'Etat	Établissements privés indépendants		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'Etat	Établissements privés indépendants		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'Etat	Établissements privés indépendants	
		(1)	(2)	(3)		(4)	(5)	(6)		(7)	(8)	(9)	(10)
<b>Pays membres de l'OCDE</b>													
Australie <sup>1</sup>	x(9)	x(10)	x(11)	a	x(9)	x(10)	x(11)	a	12.3	11.6	11.6	a	
Autriche	9.8	11.4	x(2)	x(2)	10.6	10.1	x(6)	x(6)	10.1	10.7	x(10)	x(10)	
Belgique <sup>2</sup>	7.5	m	8.6	m	11.1	m	10.6	m	9.8	m	9.9	m	
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Chili	24.8	23.5	24.9	17.1	25.3	25.1	28.1	14.4	25.1	24.6	27.0	15.1	
Rép. tchèque	11.9	10.4	10.4	a	11.9	13.9	13.9	a	11.9	13.4	13.4	a	
Danemark <sup>3</sup>	10.1	10.1	10.1	a	m	m	m	a	m	m	m	a	
Finlande <sup>4</sup>	10.6	12.9	12.9	a	15.6	18.5	18.5	a	13.2	17.4	17.4	a	
France	14.3	m	15.7	m	9.2	m	10.3	m	11.7	m	12.9	m	
Allemagne	15.1	14.2	14.2	x(3)	14.2	12.5	12.5	x(7)	14.8	13.5	13.5	x(11)	
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Hongrie	10.9	10.6	10.6	a	12.4	11.8	11.8	a	11.6	11.4	11.4	a	
Islande <sup>3,4</sup>	10.0	9.4	9.4	n	10.3	13.3	13.3	n	10.1	11.9	11.9	n	
Irlande <sup>2</sup>	x(9)	x(10)	a	x(12)	x(9)	x(10)	a	x(12)	12.8	m	a	m	
Italie	9.7	m	a	m	11.8	m	a	m	10.8	m	a	m	
Japon <sup>4</sup>	14.8	13.1	a	13.1	11.7	14.0	a	14.0	13.3	13.8	a	13.8	
Corée	20.2	20.4	20.4	a	16.0	17.1	17.1	a	18.4	18.0	18.0	a	
Luxembourg	x(9)	m	m	m	x(9)	m	m	m	9.1	m	m	m	
Mexique	36.0	24.7	a	24.7	30.8	15.4	a	15.4	34.1	19.7	a	19.7	
Pays-Bas <sup>2</sup>	x(9)	m	a	m	x(9)	m	a	m	15.8	m	a	m	
Nouvelle-Zélande	16.4	15.2	16.1	13.3	13.2	11.8	12.6	10.5	14.8	13.2	14.0	11.6	
Norvège	10.1	m	m	m	9.9	m	m	m	10.0	m	m	m	
Pologne	13.1	10.0	12.0	9.4	12.3	11.4	15.8	10.7	12.6	10.9	14.0	10.3	
Portugal	7.9	9.8	9.5	10.1	7.6	6.1	9.2	5.4	7.8	7.2	9.4	6.4	
Rép. slovaque	14.5	14.0	14.0	n	15.3	13.5	13.5	n	14.9	13.7	13.7	n	
Espagne	8.7	15.8	15.7	16.6	7.8	13.1	13.3	12.8	8.4	15.0	15.3	14.1	
Suède	11.4	12.0	12.0	n	14.6	15.2	15.2	n	13.0	13.9	13.9	n	
Suisse <sup>5</sup>	12.1	m	m	m	10.4	m	m	m	11.7	m	m	m	
Turquie	a	a	a	a	17.7	7.0	a	7.0	17.7	7.0	a	7.0	
Royaume-Uni <sup>2</sup>	17.3	8.3	11.1	5.2	12.7	12.0	13.3	7.4	14.8	11.1	12.9	6.4	
États-Unis	15.1	11.8	a	11.8	16.3	10.7	a	10.7	15.7	11.3	a	11.3	
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>13.8</i>	<i>13.6</i>	<i>13.4</i>	<i>10.1</i>	<i>13.7</i>	<i>13.3</i>	<i>14.3</i>	<i>8.3</i>	<i>13.8</i>	<i>13.5</i>	<i>14.1</i>	<i>8.9</i>	
<i>Moyenne de l'UE19</i>	<i>11.5</i>	<i>11.6</i>	<i>12.1</i>	<i>10.3</i>	<i>11.9</i>	<i>12.6</i>	<i>13.2</i>	<i>9.1</i>	<i>12.0</i>	<i>12.6</i>	<i>13.1</i>	<i>9.3</i>	
<b>Pays partenaires</b>													
Brésil	22.9	12.3	a	12.3	20.3	11.7	a	11.7	21.8	12.0	a	12.0	
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Estonie	16.1	14.5	a	14.5	12.7	6.6	a	6.6	14.1	8.4	a	8.4	
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Indonésie	18.4	12.2	a	12.2	20.3	16.4	a	16.4	19.0	13.9	a	13.9	
Israël	12.2	a	a	a	10.9	a	a	a	11.4	a	a	a	
Fédération de Russie	m	m	a	m	m	m	a	m	m	m	a	m	
Slovénie <sup>2</sup>	8.9	4.5	4.5	n	13.7	14.8	x(6)	x(6)	11.2	13.8	x(10)	x(10)	

1. Seule la filière générale est incluse dans les premier et deuxième cycles du secondaire.
2. Le post-secondaire non tertiaire est inclus dans le deuxième cycle du secondaire.
3. Le primaire est inclus dans le premier cycle du secondaire.
4. Des programmes post-secondaires sont inclus dans le deuxième cycle du secondaire.
5. Seule la filière générale est incluse dans le deuxième cycle du secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 ([www.oecd.org/edu/eag2010](http://www.oecd.org/edu/eag2010)).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932317008>



Extrait de :  
**Education at a Glance 2010**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/eag-2010-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2010), « Quels sont le taux d'encadrement et la taille des classes ? », dans *Education at a Glance 2010 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2010-26-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).